

Qu'est-ce qu'un crédit pécule de vacances/ prime de fin d'année ?

Définition	<p>En tant qu'employeur, vous pouvez contracter un crédit pour le paiement du pécule de vacances ou des primes de fin d'année de votre personnel.</p> <p>Ce crédit vous permet d'étaler le paiement du pécule de vacances /des primes de fin d'année de vos travailleurs sur toute une année. Vous évitez ainsi les répercussions majeures sur votre position de liquidités.</p>
Groupe cible	
Montant	
Durée	Cette forme de financement s'étend sur une durée maximale de 1 an compte tenu du caractère récurrent de ces coûts.
Utilisation et remboursement	Vous remboursez ce crédit en suivant un plan de remboursement périodique préalablement fixé dans lequel vous pouvez déterminer vous-même les modalités de remboursement en concertation avec votre institution financière.
Taux d'intérêt et autres coûts	<p>Vous empruntez à un taux d'intérêt fixe et savez donc parfaitement à combien s'élèvent les intérêts et quel montant vous remboursez. Ce taux d'intérêt fixe sera dans la plupart des cas plus avantageux que le taux d'un crédit de caisse.</p> <p>Les intérêts sont fiscalement déductibles en tant que frais professionnels.</p>
Sûretés	
Engagements supplémentaires	
Avantages et inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - Vous conservez vos fonds propres, votre liquidité demeure donc suffisante. - Ceci vous permet de maintenir intacte vos autres lignes de crédit, comme votre crédit de caisse. - Vous avez une certitude quant au montant que vous payez et à la période durant laquelle vous le payez. - Vous pouvez intégrer le remboursement fixe dans votre planification financière. - Les intérêts sont fiscalement déductibles.